



Hausse des frais bancaires annoncés pour 2020 : Nickel, des tarifs inchangés depuis 2014

215,50€ de frais bancaires par an en moyenne en France

[Selon Panorabanques](#), leader de la comparaison de banques sur internet, en 2020, plusieurs frais bancaires augmentent (virements en agence, frais de tenue de compte, opérations à l'étranger, lettre pour compte débiteur, carte à débit immédiat, envoi du chéquier en recommandé.... **Les Français vont ainsi payer 215,50€ de frais bancaires en moyenne en 2020.**

Nickel, une tarification claire, transparente, qui limite les frais d'incident

Marie Degrand-Guillaud, directrice déléguée de Nickel, note que « *les frais bancaires sont non seulement élevés en France, mais ils sont source d'une grande inquiétude pour les français car difficilement prévisibles et compréhensibles. C'est pour cela que, depuis son lancement il y a 5 ans, les tarifs de Nickel n'ont pas changé : 20€ par an, auxquels s'ajoute une tarification à l'acte. Avec l'impossibilité d'avoir recours au découvert, nos clients ne souffrent pas de frais d'incidents élevés. Cette spécificité est cohérente avec les valeurs fondatrices de Nickel : proposer une offre inclusive, accessible à tous.* »

En effet, Nickel s'est engagé depuis sa création à lutter contre l'exclusion bancaire grâce à une offre qui repose sur 3 fondamentaux : accessibilité, technologie et bienveillance. Nickel compte ainsi aujourd'hui 10 [partenaires pour promouvoir l'inclusion bancaire et financière](#) des publics en situation de précarité.

Plus de détails sur les tarifs de Nickel [via ce lien](#).

Nous sommes disponibles pour tout complément d'information et pour toute proposition d'interview.

Contacts presse :

Nassim Guessous - 01 85 09 27 14 - nguessous@lebureaudecom.fr

Laurine Latrubesse - 01 85 09 28 20 - llatrubesse@lebureaudecom.fr